



**NEWSLETTER SUR LA COOPERATION MONDIALE**  
**Juillet 2015**

Dans ce numéro :

- **Protection sociale universelle : le Groupe de la Banque mondiale et l'OIT unissent leurs forces en lançant l'Initiative sur l'universalité de la protection sociale.**
  - **La Conférence d'Addis Ababa sur le financement du développement**
  - **La population mondiale estimée à 9,7 milliards d'ici 2050**
  - **Ressources et liens utiles**
- **Protection sociale universelle : le Groupe de la Banque mondiale et l'OIT unissent leurs forces en lançant l'Initiative sur l'universalité de la protection sociale.**

*Le 30 juin 2015, le public mondial a été témoin d'une réorientation politique majeure au sein du Groupe de la Banque mondiale – pour la première fois, celui-ci a explicitement approuvé l'idée que l'universalité de la protection sociale constitue une priorité absolue dans le domaine du développement. La déclaration conjointe prise à Genève par les dirigeants des deux agences mondiales, le Président du Groupe de la Banque mondiale Jim Yong Kim et le Directeur général de l'OIT Guy Rider, a attiré l'attention des leaders mondiaux sur l'importance de la protection sociale universelle et de son financement. Alors que l'universalisme est une préoccupation politique prépondérante pour l'Organisation Internationale du Travail depuis plusieurs années, et que la Déclaration de Philadelphie de 1944 a reconnu l'obligation pour l'OIT de contribuer à réaliser « l'extension de la sécurité sociale afin d'offrir un revenu de base à toutes les personnes ayant besoin d'une telle protection et de soins médicaux complets », aux yeux de la Banque mondiale qui met fortement l'accent sur « la gestion du risque social », le ciblage et le soutien de longue date pour les « filets de sécurité », une telle réorientation politique a tout d'un raz-de-marée. Nous applaudissons à juste titre cette initiative ambitieuse que le CIAS soutient pleinement, nous espérons que ces engagements aideront les deux organisations à élaborer des conseils efficaces en matière de mesures politiques, et propres à chaque pays : cela facilitera les efforts nationaux pour trouver les moyens et les méthodes les plus appropriés et les plus efficaces en matière de protection sociale, et cela donnera en même temps une impulsion tangible à la coopération inter-agences dans le domaine. Une déclaration conjointe des dirigeants de l'OIT et de la Banque mondiale est publiée ici dans sa totalité. Par ailleurs, des extraits pertinents de la Note de synthèse publiée en même temps que la Déclaration conjointe sont également publiés dans l'Annexe, dans la mesure où ils peuvent intéresser nos lecteurs.*

*Le Rédacteur en chef*

**Une mission et un plan d'action conjoints: la protection sociale universelle garantit que personne ne sera exclu**

**Le groupe de la Banque mondiale et l’OIT partagent la vision d’une protection sociale pour tous, d’un monde où toute personne ayant besoin d’une protection sociale peut en bénéficier à tout moment. Le nouveau programme de développement en cours d’élaboration par la communauté mondiale, concrétisé par les Objectifs de développement durable (ODD), offre une occasion sans précédent pour nos deux institutions de conjuguer leurs forces afin de faire de la protection sociale universelle une réalité pour tous, partout.**

La couverture sociale universelle et l’accès universel à la protection sociale sont déterminants pour venir à bout de la pauvreté et favoriser la prospérité partagée, objectif double que s’est fixé la Banque mondiale à l’horizon 2030. La couverture sociale universelle est au cœur du mandat de l’OIT, basée sur ses normes, parmi lesquelles la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, adoptée par 185 Etats en 2012.

Pour le groupe de la Banque mondiale et l’OIT, la protection sociale universelle désigne un ensemble intégré de politiques visant à assurer à tous – et notamment aux plus pauvres et aux plus vulnérables – la sécurité et le soutien du revenu, tout au long du cycle de vie. Toute personne ayant besoin d’une protection sociale devrait être en mesure d’y avoir accès.

La protection sociale universelle comprend les éléments suivants: transferts monétaires d’un montant suffisant pour tous ceux qui en ont besoin, en particulier les enfants; prestations et aide aux personnes en âge de travailler, en cas de maternité, d’invalidité et d’accident du travail, et aux personnes sans emploi; pensions pour toutes les personnes âgées. Cette protection peut être fournie par le biais de l’assurance sociale, de prestations sociales financées par l’impôt, de services d’assistance sociale, de programmes de travaux publics et d’autres régimes garantissant la sécurité élémentaire de revenu.

La protection sociale universelle est un objectif que le groupe de la Banque mondiale et l’OIT contribuent à promouvoir en aidant les pays à l’atteindre. Les systèmes de protection sociale qui sont adéquatement conçus et mis en œuvre sont un puissant moyen pour les pays de valoriser le capital humain et d’accroître la productivité, d’éliminer la pauvreté, de réduire les inégalités et de contribuer à la paix sociale. Ils font partie intégrante des stratégies nationales de développement qui visent la croissance inclusive et le développement durable allant de pair avec l’équité sociale. Avec fierté, nous faisons nôtre le consensus qui s’est dégagé en ce début de XXIe siècle: la protection sociale est un outil fondamental du développement et une priorité absolue.

Depuis les années 2000, l’universalité figure à nouveau dans le programme pour le développement. Il y a d’abord eu l’éducation: en 2000, assurer l’éducation primaire pour tous devient un objectif du Millénaire pour le développement. En 2012, l’Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution consacrant la couverture sanitaire universelle. Le tour est maintenant venu de la protection sociale universelle.

L’Union africaine, l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN), la Commission européenne, le G20, l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les Nations Unies ont tous entériné le principe de la protection sociale universelle.

Il est temps aujourd’hui de conjuguer nos forces pour en faire une réalité.

**La protection sociale universelle dans le programme de développement pour l’après-2015**

A partir de 2016, le monde amorcera la mise en œuvre d'un ambitieux nouveau programme de développement, sous les auspices des Nations Unies: les Objectifs de développement durable (ODD). Les systèmes de protection sociale, y compris les socles de protection sociale, occupent une place éminente parmi ces objectifs:

*Objectif 1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde*

*1.3. Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.* Les politiques de protection sociale sont mentionnées aussi dans les objectifs visant l'égalité entre hommes et femmes et la réduction des inégalités de revenus.

Notre vision commune renforce la vocation universelle de ce programme destiné à s'appliquer à tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu. Le moment est maintenant venu de faire en sorte que la communauté internationale ait les moyens de transformer cette vision en réalité.

### **Un programme d'action conjoint pour accroître le nombre de pays adoptant la protection sociale universelle**

Notre objectif commun est d'accroître le nombre de pays offrant une protection sociale universelle, en aidant les pays à concevoir et mettre en œuvre à cet effet des systèmes durables. Les voies pour y parvenir sont multiples. Il appartient à chaque pays de choisir la sienne, et d'opter pour les moyens et les méthodes les plus adaptés à sa situation.

Beaucoup de pays se sont engagés dans un processus d'extension de leur couverture sociale et font état de progrès significatifs. Pourtant, la grande majorité de la population mondiale est encore loin de bénéficier d'une protection suffisante. Il est impératif de prendre dès aujourd'hui des mesures fortes et novatrices pour impulser le changement sur une large échelle.

Source:

[http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/who-we-are/ilo-director-general/statements-and-speeches/WCMS\\_378984/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/who-we-are/ilo-director-general/statements-and-speeches/WCMS_378984/lang--en/index.htm)

\*\*\*

### **Annexe : une mission partagée pour la protection sociale universelle : *Note de synthèse* (extraits)**

Des systèmes de protection sociale qui sont adéquatement conçus et mis en œuvre sont un puissant moyen pour les pays de valoriser le capital humain et d'accroître la productivité, d'éliminer la pauvreté, de réduire les inégalités et de contribuer à la paix sociale. Ils font partie intégrante des stratégies nationales de développement qui visent la croissance inclusive et le développement durable allant de pair avec l'équité sociale.

### **Pourquoi promouvoir la protection sociale universelle?**

Il est amplement et scientifiquement démontré que des systèmes de protection sociale adéquatement conçus et mis en œuvre peuvent constituer la base d'un développement social et économique durable – pour les individus, les collectivités, les nations et les sociétés.

- La protection sociale prévient et limite la pauvreté, œuvre pour l'intégration sociale et la dignité des populations vulnérables.
- Elle contribue à la croissance économique: l'augmentation des revenus accroît la consommation, l'épargne et l'investissement au niveau des ménages, ainsi que la demande intérieure au niveau macroéconomique.
- Elle favorise le développement humain: les transferts monétaires facilitent l'accès à l'alimentation et à l'éducation, ce qui se traduit par une amélioration de l'état de santé, une augmentation des taux de scolarisation, une diminution des taux d'abandon scolaire et le recul du travail des enfants.
- Elle améliore la productivité et l'aptitude à l'emploi en valorisant le capital humain et les actifs productifs.
- Elle protège les individus et leur famille contre les conséquences des crises, que celles-ci soient provoquées par des pandémies, des catastrophes naturelles ou des récessions économiques.
- Elle renforce la stabilité politique et la paix sociale, réduit les inégalités, atténue les tensions sociales et les conflits violents; elle est un gage de cohésion sociale et de participation sociale.
- La protection sociale est un droit humain dont devraient jouir tous les membres de la société, y compris les enfants, les mères, les personnes handicapées, les travailleurs, les personnes âgées, les migrants, et les personnes issues de populations autochtones ou de minorités.

### **La couverture sociale universelle aujourd'hui**

De nos jours, près de 30 pays à revenu faible ou intermédiaire disposent de programmes de protection sociale universelle ou quasi universelle. Plus d'une centaine d'autres prennent des mesures pour étendre la protection sociale à des groupes de la population qui en étaient exclus et pour leur ouvrir rapidement droit aux prestations correspondantes. C'est dans la branche des pensions de vieillesse que la protection sociale universelle est le plus souvent une réalité. Dans certains pays, elle l'est aussi pour les enfants. En outre, le principe de l'universalité de la protection a été entériné dans des déclarations faites au niveau international par l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Commission européenne, le G20, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les Nations Unies.

### **Les voies possibles pour parvenir à la protection sociale universelle**

De multiples voies mènent à la protection sociale universelle. L'OIT et la Banque mondiale reconnaissent pleinement:

- ✓ l'appropriation par les pays des processus de développement tendant vers l'universalité;
- ✓ la décision des pays de mettre en place progressivement la couverture universelle ou de l'instaurer immédiatement;
- ✓ le caractère hétérogène de la conception et de la mise en œuvre des régimes universels.

Les pays ont à leur disposition une vaste palette de possibilités pour parvenir à la couverture sociale universelle. En général, ils assurent l'universalité en combinant des régimes contributifs et des régimes non contributifs. Par exemple, la République populaire de Chine a établi un système quasi universel de pensions en complétant le régime de l'assurance sociale par des

pensions sociales dans les zones rurales. D'autres pays comme la Bolivie octroient à toutes les personnes âgées des prestations universelles financées par l'impôt. Des pays optent pour une mise en place progressive de la couverture universelle et d'autres pour son instauration immédiate.

### **Financer la protection sociale**

Les pays ont recours à de nombreuses solutions pour financer la couverture sociale universelle. On citera entre autres possibilités:

- la réaffectation des dépenses publiques;
- l'augmentation des recettes fiscales, y compris des recettes découlant de l'imposition des ressources naturelles;
- la diminution de la dette ou du service de la dette;
- l'extension de la couverture de la sécurité sociale et des recettes contributives.

Les divers programmes de protection sociale universelle doivent être pérennes, équitables et par conséquent adaptés à la capacité contributive des différents groupes de la population. Un meilleur contrôle des obligations fiscales et des obligations de cotisations assure une assiette de revenus plus large et une progressivité suffisante, ce qui peut accélérer la mise en place de la protection sociale universelle. Le recouvrement effectif des cotisations de sécurité sociale peut entraîner une hausse des recettes fiscales, en particulier dans les pays où la pyramide des âges est jeune. Des rentrées fiscales plus élevées peuvent à leur tour faciliter la promotion de programmes obligatoires. S'agissant des personnes défavorisées dépourvues de capacité contributive, les gouvernements doivent trouver des sources durables de recettes budgétaires.

### **Une vision: parvenir à la protection sociale universelle pour que personne ne soit exclu**

La Banque mondiale et l'OIT partagent la vision d'un monde où toute personne ayant besoin d'une protection sociale peut en bénéficier à tout moment.

Conformément à cette vision, les deux institutions reconnaissent que la protection sociale universelle est un but qu'elles contribuent à promouvoir en aidant les pays à l'atteindre. Parvenir à l'universalité faciliterait la réalisation des objectifs de la Banque mondiale, à savoir réduire la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée, ainsi que la réalisation du mandat de l'OIT consistant à promouvoir le travail décent et la protection sociale pour tous. Cette mission commune serait un élément moteur du programme pour le développement en vue d'assurer durablement la paix, la prospérité et le progrès.

### **Un objectif: accroître le nombre de pays adoptant la protection sociale universelle**

L'objectif commun de l'OIT et de la Banque mondiale est le suivant: «Accroître le nombre de pays susceptibles d'offrir une protection sociale universelle, en aidant les pays à concevoir et à mettre en œuvre à cet effet des systèmes durables.»

Cet objectif tient compte des éléments ambitieux sur lesquels repose la vision commune de l'OIT et de la Banque mondiale. Il est entendu que pour concrétiser cette vision il faut, d'une part, instaurer progressivement ou immédiatement la protection sociale universelle et, d'autre part, veiller à ce qu'aucune régression ne vienne compromettre les progrès accomplis. Cet objectif part du constat suivant: si les pays élaborent des systèmes complets qui assurent une protection universelle aux individus tout au long de leur vie et s'il est suffisamment prouvé que les systèmes de protection sociale sont efficaces, efficaces, équitables et accessibles

financièrement, davantage de pays adopteront de tels systèmes dans le cadre de leurs stratégies nationales de développement. En outre, d'importantes synergies et de grands avantages sont possibles, si l'OIT et la Banque mondiale soutiennent conjointement l'élaboration de systèmes de protection sociale universelle dans les pays, en mettant l'accent sur un financement national et durable.

### **Actions à court et moyen termes**

La Banque mondiale et l'OIT déclarent qu'elles œuvreront ensemble pour que leur vision commune devienne réalité en attendant la pleine réalisation des Objectifs de développement durable. *A court terme*, l'OIT et la Banque mondiale mèneront les actions suivantes:

- 1- **Lancement de l'initiative** (30 juin): publication d'une déclaration de haut niveau appelant l'attention des dirigeants mondiaux sur l'importance des politiques de protection sociale universelle ainsi que des mécanismes de financement. Cette déclaration énoncera également la vision commune des deux organisations et définira brièvement des activités concrètes visant à promouvoir la protection sociale universelle dans la période qui précédera l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 et ultérieurement au cours de sa mise en œuvre.
- 2- **Collecte d'informations sur les expériences nationales en matière de protection sociale universelle**: élaboration d'études de cas succinctes afin de présenter la manière dont des pays sont parvenus à assurer une couverture sociale universelle et de dégager des bonnes pratiques à l'intention d'autres pays.
- 3- **Financement de la protection sociale universelle**: analyser les incidences financières de la protection sociale universelle et rassembler des données probantes sur des solutions de financement novatrices ainsi que sur d'autres aspects importants de la question, par exemple l'intérêt que la protection sociale universelle présente pour l'investissement ainsi que ses avantages socio-économiques, le but étant de mobiliser la volonté politique nécessaire.
- 4- **Cadre de suivi de la protection sociale universelle dans le programme pour l'après-2015**: ce suivi s'inscrit dans la collaboration en cours sur les statistiques de protection sociale (réunion d'experts prévue en octobre 2015).
- 5- **Conférence mondiale sur la protection sociale universelle en vue d'une croissance inclusive et durable**: manifestation publique de haut niveau (2016), qui sera l'occasion de présenter les études de cas par pays ainsi que le cadre conjoint destiné à suivre les progrès accomplis, et de lancer un observatoire mondial de la protection sociale universelle permettant l'établissement d'un mécanisme public de suivi et de rapports sur la réalisation des cibles convenues.

*A moyen terme (1-15 ans)*, la Banque mondiale et l'OIT utiliseront, individuellement et conjointement, leurs ressources et leur influence pour soutenir les pays dans leur progression vers l'instauration de la couverture universelle. A cette fin, elles apporteront conjointement leur appui aux pays pour les aider à harmoniser leurs politiques, programmes et systèmes d'administration de la protection sociale, à accroître la marge de manœuvre budgétaire en faveur de la protection sociale universelle, à surmonter les obstacles et à intégrer de façon appropriée la protection sociale universelle dans leurs stratégies nationales de développement.

Le texte complet de la *Note de synthèse* est disponible:

➤ **La Conférence d'Addis Ababa sur le financement du développement**

La troisième Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement, réunie du 13 au 16 juillet à Addis Ababa en Ethiopie, a révélé un large soutien en faveur des politiques et des actions qui généreront des ressources, en plus de la mise en œuvre du nouveau programme de développement. L'issue de la Conférence a été l'adoption du Programme d'action d'Addis Ababa, un cadre complet visant à orienter les mesures politiques qui mobiliseront les ressources financières, ainsi que le lancement de nouvelles initiatives qui permettront de financer la réalisation des objectifs de développement proposés, notamment l'action sociale, l'accès aux énergies propres et une plus grande coopération en matière de questions fiscales.

La conférence d'Addis Ababa est la première de trois étapes clés pour l'année 2015. Elle sera suivie par le Sommet sur le développement durable qui aura lieu en septembre à New York et au cours duquel les pays adopteront le nouveau programme de développement durable, et par la Conférence sur le Climat de Paris qui aura lieu en décembre.

Le cadre donné par le Programme d'action d'Addis Ababa comprend plus de 100 mesures concrètes qui, si elles sont mises en œuvre, aboutiront à des mesures politiques qui permettront d'orienter les investissements financiers faits par les secteurs publics et privés, afin qu'ils répondent à un ensemble de défis. Les domaines privilégiés demandent d'orienter les ressources financières vers la protection sociale, les infrastructures, la technologie et l'assistance aux pays les plus pauvres ; ils nécessitent également de coopérer sur les questions fiscales et de faire face aux flux financiers illégaux qui détournent des ressources qui seraient plus utiles au développement. Notamment dans le Programme d'action, les pays se sont engagés à continuer la quête en faveur de l'égalité des droits et de l'égalité des chances pour les femmes et petites filles dans le domaine de l'économie.

Les **questions de fiscalité**, y compris celles ayant trait aux transferts de bénéficiaires des sociétés, figuraient parmi les questions les plus vivement débattues lors des négociations qui ont précédé la Conférence, de même que lors de la Conférence elle-même. Les pays en développement et beaucoup de groupes de défense ont insisté pour établir un organe intergouvernemental relevant de l'ONU et qui traite des questions fiscales ; il serait destiné, entre autres, à augmenter la transparence et à traiter l'évasion fiscale des compagnies transnationales. Ces propositions ont finalement déclenché une polémique, au point d'interrompre temporairement les négociations. Le document de travail final, au grand désarroi de beaucoup, a rejeté la proposition d'un nouvel organe international. En conséquence, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) continuera à jouer un rôle prépondérant dans l'établissement de normes internationales en matière de questions fiscales.

Un message majeur apparaît dans le document final : un cadre international pour le financement du développement durable repose sur la mobilisation nationale des ressources financières, c'est-à-dire la fiscalité et l'investissement privé, plutôt que l'assistance étrangère.

Certains aboutissements de la Conférence sur le financement du développement ont dépassé les résultats convenus à l'issue des négociations. Six tables rondes rassemblant plusieurs parties prenantes et près de 200 événements parallèles ont abouti à l'annonce de nouvelles initiatives

destinées à mettre en œuvre le programme de développement durable. Ces initiatives portent notamment sur :

1. **Fiscalité**: trois initiatives majeures ont été présentées à Addis – Contrôleurs des impôts sans frontières (PNUD et OCDE) ; l'Initiative d'Addis sur les impôts (18 pays en développement vont multiplier par deux l'assistance officielle au développement pour le potentiel fiscal) ; et une initiative conjointe entre la Banque mondiale et le FMI. En outre, avec l'appui de réseaux efficaces en Amérique latine et en Afrique, un réseau régional d'administrateurs fiscaux en Asie sera réuni par le CESAP.
2. **Banques de développement** : les banques nationales, régionales et multilatérales de développement, déjà en place, ont entrepris des actions, tout en faisant le vœu d'allouer des centaines de milliards de dollars dans le domaine des ressources au cours des prochaines années, en particulier pour ce qui est des infrastructures et du financement des petites et moyennes entreprises. Cela dépasse tous les autres engagements pris par les pays en développement et les pays développés pour mettre en place de nouvelles banques de développement.
3. **Besoins sociaux** : de nouveaux partenariats financiers ont été présentés pour traiter les problèmes de santé et d'alimentation, notamment un Fonds mondial de financement de 12 milliards de dollars, destiné à la santé des femmes et des enfants ; un fonds de 2,5 milliards de dollars, géré par la Fondation Gates et par la Banque islamique de développement ; et l'UNITLIFE, un mécanisme innovant de financement destiné à canaliser une partie des redevances liées aux activités extractives afin de les utiliser pour les interventions alimentaires en Afrique. Lors des préparatifs de la conférence d'Addis, le G-7 a annoncé qu'il s'engageait à sortir 500 millions de personnes de la famine et de la malnutrition d'ici 2030.
4. **Préoccupations environnementales** : l'Initiative sur l'énergie durable pour tous a présenté un rapport de son Comité sur l'augmentation des finances pour les investissements dans le domaine de l'énergie durable, qui identifie le potentiel d'investissement annuel supplémentaire de 120 milliards de dollars pour l'énergie durable d'ici 2020. Des initiatives permettant un meilleur accès aux énergies renouvelables ont également été annoncées.

**Le 27 juillet, l'Assemblée générale de l'ONU a approuvé le document final de la conférence d'Addis Ababa.**

Pour consulter le document complet,

cf. [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/CONF.227/L.1](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/CONF.227/L.1)

- **La population mondiale devrait atteindre 9,7 milliards d'ici 2050**



La population mondiale qui est actuellement de 7,3 milliards devrait atteindre 8,5 milliards en 2030, 9,7 milliards en 2050 et 11,2 milliards en 2100, d'après un nouveau rapport de l'ONU-DAES, « Perspectives sur la population mondiale: révision de 2015 », présenté le 29 juillet 2015 à New York.

L'augmentation prévue de la population mondiale repose en grande partie sur une liste limitée de pays à taux de fécondité élevé, notamment des pays d'Afrique ou des pays dont les populations sont déjà importantes. Dans la période allant de 2015 à 2050, la moitié de la croissance de la population mondiale devrait se cantonner à neuf pays : l'Inde, le Nigéria, le Pakistan, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la République unie de Tanzanie, les Etats-Unis d'Amérique(USA), l'Indonésie et l'Ouganda. Cette liste reprend dans l'ordre la part de chaque pays à la croissance totale.

### **Evolutions des classements actuels de population**

La Chine et l'Inde demeurent les deux plus grands pays au monde en termes de population, chacun comptant plus d'1 milliard d'individus, ce qui représente respectivement 19 et 18% de la population mondiale. Mais d'ici 2022, la population de l'Inde devrait dépasser celle de la Chine.

Actuellement, des dix plus grands pays du monde, l'un se situe en Afrique (le Nigéria), cinq en Asie (Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie et Pakistan), deux en Amérique latine (Brésil et Mexique), un en Amérique du Nord (Etats-Unis), et un en Europe (Fédération de Russie). Parmi ces pays, la population du Nigéria, actuellement le 7<sup>e</sup> pays le plus peuplé au monde, croît le plus rapidement. En conséquence, la population du Nigéria devrait dépasser celle des Etats-Unis à l'horizon 2050, ce qui en ferait le troisième pays le plus peuplé au monde. En 2050, six pays devraient dépasser les 300 millions d'habitants : la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Nigéria, le Pakistan et les Etats-Unis.

### **Une population croissante en Afrique**

Avec le taux de croissance de la population le plus élevé, l'Afrique devrait compter pour plus de la moitié de la croissance de la population mondiale entre 2015 et 2050.

Durant cette période, les populations de 28 pays africains devraient être multipliées par deux, et d'ici 2100, dix pays africains devraient avoir multiplié leur population par cinq : l'Angola, le Burundi, la République démocratique du Congo, le Malawi, le Mali, le Niger, la Somalie, l'Ouganda, la République unie de Tanzanie et la Zambie.

Bien qu'un degré d'incertitude demeure toujours dans le cas d'une projection, il est certain que le grand nombre de jeunes en Afrique qui atteindront l'âge adulte dans les années à venir et auront à leur tour des enfants, expliquera le fait que la région jouera un rôle central dans la répartition et l'importance de la population mondiale dans les prochaines décennies.

### **La croissance de la population mondiale ralentit à cause des taux de fécondité plus bas**

La future croissance de la population dépendra en grande partie de la courbe d'évolution de la fécondité, étant donné que des changements assez mineurs dans les comportements procréateurs, lorsqu'ils sont projetés sur des décennies, peuvent créer de grandes différences sur la population totale. Ces dernières années, la fécondité a baissé dans presque toutes les régions du monde, même en Afrique où les taux de fécondité demeurent les plus élevés des grandes régions.

## **Le vieillissement de la population s'accélère de plus en plus**

En raison de la baisse générale de la fécondité, le ralentissement de la croissance de la population entraîne une augmentation de la proportion de personnes âgées au cours du temps. Globalement, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus sera multiplié par deux d'ici 2050 et par trois d'ici 2100.

Dans les prochaines décennies, un vieillissement significatif de la population devrait concerner la plupart des régions du monde, en commençant par l'Europe où 34% de la population devrait être âgée de plus de 60 ans d'ici 2050. En Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie, la population de personnes âgées de plus de 60 ans, estimée aujourd'hui à 11-12%, atteindra plus de 25% d'ici 2050. L'Afrique compte la pyramide des âges la plus jeune des grandes régions, mais elle devrait également vieillir rapidement : la population âgée de 60 ans et plus qui est de 5% aujourd'hui sera de 9% en 2050.

## **Une espérance de vie plus longue et l'apport des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**

Ces dernières années, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de manière significative dans les pays les moins développés. L'augmentation moyenne de six ans d'espérance de vie pour les pays les plus pauvres- de 56 ans entre 2000 et 2005 à 62 ans sur la période 2010-2015- est approximativement le double de celle enregistrée pour le reste du monde. Alors que des différences significatives pour l'espérance de vie dans les grandes régions et les groupes de revenus devraient persister, elles devraient s'atténuer de manière significative vers 2045-2050.

Ces dernières années, les progrès accomplis dans la baisse de la mortalité en-dessous de cinq ans, une des cibles des OMD, se sont révélés importants et ont eu un vaste impact. Entre 2000-2005 et 2010-2015, la mortalité en-dessous de cinq ans a chuté de plus de 30% dans 86 pays- pour 13 d'entre eux, il s'agit même d'un déclin de plus de 50%. A la même période, le taux a baissé de plus de 20% dans 156 pays.

## **Les populations situées dans de nombreuses parties du monde sont encore jeunes, c'est une occasion pour les pays de profiter de cet atout démographique.**

Les populations de beaucoup de régions sont encore jeunes. En Afrique, les enfants âgés de moins de 15 ans représentent 41% de la population en 2015, et les jeunes âgés de 15 à 24 ans, 19%. L'Amérique latine, les Caraïbes et l'Asie, qui ont été témoins des plus grandes baisses de fécondité, ont de plus petites populations d'enfants (respectivement, 26 et 24%) et des chiffres similaires pour les jeunes (respectivement, 17 et 16%). Au total, ces trois régions comptent 1,7 milliard d'enfants et 1,1 milliard de jeunes sur leur sol en 2015.

Ces enfants et ces jeunes sont de futurs travailleurs et des parents qui auront la possibilité d'aider à construire un avenir plus prospère pour leurs pays. Un des points vitaux du nouveau programme de développement durable sera d'apporter à ces personnes, notamment dans le cas des pays et des groupes les plus pauvres, des services de santé, une éducation et des opportunités d'emploi.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le document suivant :

[http://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/key\\_findings\\_wpp\\_2015.pdf](http://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/key_findings_wpp_2015.pdf)

➤ **Ressources et liens utiles**

1- *Liste mondiale de référence 2015 des 100 indicateurs sanitaires de base, OMS, Genève, 2015*

L'objectif de la Liste mondiale de référence élaborée par les statisticiens de l'OMS, avec la collaboration des programmes techniques de l'OMS et les points de convergence des partenaires internationaux et multilatéraux, est de contribuer à la rationalisation et à une plus grande efficacité de la collecte de données sanitaires. Le document donne des directives concernant le contrôle des résultats en matière de santé à l'échelle nationale et mondiale, et incite à réduire le nombre de rapports superflus que les organisations internationales soumettent, parfois même en double, aux pays.

Pour plus d'informations : <http://www.who.int/healthinfo/indicators/2015/en/>

2- **Intégrer les services sociaux à destination des groupes vulnérables** : *concilier les secteurs pour une meilleure fourniture de services. OCDE, Paris, 2015.*

Ce livre explore la manière dont les services aux personnes vulnérables ayant besoin de soutien social à de multiples niveaux— soutien accessible dans tous les pays de l'OCDE —sont élaborés et mis en place de manière intégrée. Tout en ciblant les groupes vulnérables et en faisant des comparaisons, l'étude identifie les bonnes pratiques et les approches communes encourageantes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page suivante :

<http://www.oecd.org/publications/integrating-the-delivery-of-social-services-for-vulnerable-groups-9789264233775-en.htm>

Rédacteur de la newsletter : Sergei Zelenev, Directeur exécutif :  
ICSW, 5700 Arlington Ave., Bronx, New York, 10471 (US Office)  
Phone: +1 347-526- 4893,  
E-mail: [szelenev@icsw.org](mailto:szelenev@icsw.org), [icsw@icsw.org](mailto:icsw@icsw.org)  
Website [www.icsw.org](http://www.icsw.org);  
Traduction française: Ohrem Stephanie

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci de cliquer "[ici](#)" en nous communiquant votre nom et adresse mai